

Remettez le pèse-lit à « ZÉRO »

- Quoi :** Mesure du poids corporel à l'aide d'un pèse-lit
Comment : Remettre le pèse-lit à « **ZÉRO** » avant que le patient s'assoie ou s'allonge sur le lit
Qui : Tous les patients
Quand : À l'admission, puis chaque semaine, selon la prescription.
Pourquoi : **Des mesures précises du poids corporel sont requises pour :**

- L'évaluation nutritionnelle initiale et le suivi
- La prescription de certains examens diagnostiques
- La prescription de certains médicaments
- L'évaluation adéquate de l'équilibre hydrique
- La planification du congé et l'inscription aux soins de longue durée
- Le choix d'équipements appropriés pour le patient

**** Remarque :** Si le lit n'est pas muni d'un pèse-lit, utiliser les autres appareils de pesage disponibles dans l'unité.

Nous avons besoin de votre collaboration pour faire en sorte que tous les patients soient pesés.